

Réunion du 29 juin 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Rémi BERTRAND

**N° CP/2015/185 - Agence de développement touristique du Bas-Rhin - 2141
Contrat d'objectifs 2015**

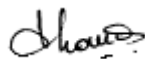
La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin une subvention de 2 580 500 euros qui intègre les actions spécifiques du Réseau des Châteaux Forts d'Alsace et la valorisation d'Alsace à Vélo, sous réserve des mouvements et des inscriptions budgétaires à intervenir à la DM1 de l'exercice 2015.

Cette subvention a déjà fait l'objet d'un acompte de 1 277 500 euros conformément à la délibération du Conseil Général du 8 décembre 2014 portant décision modificative n° 3 (dossier Astre acompte 2015D000309).

Par ailleurs, elle approuve le contrat d'objectifs de 2015 de l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin annexé à la présente délibération, ainsi que la convention financière 2015 précisant les modalités de versement de l'aide départementale, et autorise son président à signer cette convention.

Non participation au vote : Monsieur Vincent DEBES

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150629-lmc193629-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 06/07/15